Docusign Envelope ID: AC6BE3CA-C9B1-8A17-82EB-0021A3D6C301

FINANCIERE ABMI
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 15.302.918 EUROS
SIEGE SOCIAL : 28 ALLEE D'AQUITAINE – CITYLIFE – 92000 NANTERRE
844 464 388 RCS NANTERRE
(Ci-après la « **Société** »)

DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE
DU 30 JUIN 2026

DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT
de l'exercice clos le 31 décembre 2025

Proposition de la décision d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025

DEUXIEME DECISION

L'Associée Unique,

DECIDE d'imputer la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant à - 616.749,41 euros de la manière suivante :

- En totalité sur le compte « Autres Réserves » lequel serait ainsi ramené à 7.648.877,34 euros

RAPPELLE conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, qu'aucune distribution de dividendes n'est intervenue au titre des trois précédents exercices.

Vote de l'Associée Unique

L'Associée Unique adopte cette décision

Certifié conforme

DocuSigned by:
François Laborde
489A5FE856BF42C...

Le Président
François LABORDE

Docusign Envelope ID: AC6BE3CA-C9B1-8A17-82EB-0021A3D6C301

FINANCIERE ABMI

28 Allée D'ACQUITAINE

92000 NANTERRE

Certifiés conformes

DocuSigned by:
François Laborde
489A5FE856BF42C...

Comptes au 31/12/2025

Docusign Envelope ID: AC6BE3CA-C9B1-8A17-82EB-0021A3D6C301

- SOMMAIRE -

Comptes annuels

Bilan - Actif — 3
Bilan - Passif — 4
Compte de résultat — 5

Annexes

Règles et méthodes Comptables — 8
Immobilisations — 12
Créances et dettes — 13
Charges à payer — 14
Charges et produits constatés d'avance — 15
Produits à recevoir — 16
Variation des capitaux propres — 17
Composition du capital social — 18
Filiales et participations — 19

Docusign Envelope ID: AC6BE3CA-C9B1-8A17-82EB-0021A3D6C301

Comptes annuels

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2025	31/12/2024
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement	2 100		2 100	2 100
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immo. incorporelles en cours, av. et acptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel, outillage				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corp. en cours, av. et acptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations	27 862 614		27 862 614	27 862 614
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	**27 864 715**		**27 864 715**	**27 864 715**
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	31 423		31 423	
Autres créances	19 452 162	47 744	19 404 418	23 550 455
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
(dont actions propres :)				
Disponibilités				36 651
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance				324
ACTIF CIRCULANT	**19 483 585**	**47 744**	**19 435 841**	**23 587 430**
Frais d'émission d'emprunts				
Primes de remboursement des emprunts				
Ecarts de conversion actif & différences d'éval.				
TOTAL GENERAL	**47 348 299**	**47 744**	**47 300 555**	**51 452 144**

Rubriques			31/12/2025	31/12/2024
Capital social ou individuel	(dont versé :	15 302 918)	15 302 918	15 302 918
Primes d'émission, de fusion, d'apport			624 983	624 983
Ecarts de réévaluation	(dont écart d'équivalence :	)		
Réserve légale			777 983	
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours		)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes		)	8 301 627	8 301 627
Report à nouveau				-3 134 585
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			-616 749	3 912 568
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées			987 024	987 024
CAPITAUX PROPRES			**25 377 785**	**25 994 535**
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
AUTRES FONDS PROPRES				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
PROVISIONS				
DETTES FINANCIERES				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs		)	20 692 518	20 951 133
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
DETTES D'EXPLOITATION				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			23 256	27 651
Dettes fiscales et sociales			23 983	137 897
DETTES DIVERSES				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Instrument financier à terme				
Autres dettes			1 183 012	4 340 928
COMPTES DE REGULARISATION				
Produits constatés d'avance				
DETTES			**21 922 770**	**25 457 610**
Ecarts de conversion passif et différence d'évaluation				
TOTAL GENERAL			**47 300 555**	**51 452 144**

28 Allée D'ACQUITAINE
92000 NANTERRE

Rubriques	France	Exportation	31/12/2025	31/12/2024
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	21 371		21 371	127 564
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	**21 371**		**21 371**	**127 564**
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur sur amortissements et provisions				
Produits de cessions d'immobilisation incoporelles et corporelles				
Autres produits				7
		PRODUITS D'EXPLOITATION	**21 371**	**127 571**
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			17 376	56 365
Impôts, taxes et versements assimilés			7 765	10 165
Salaires et traitements			8 147	66 049
Cotisations sociales			2 942	-10 205
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements				
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations et dépréciations				
Dotations aux provisions				
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées				
Autres charges			128 675	6
		CHARGES D'EXPLOITATION	**164 906**	**122 380**
		RESULTAT D'EXPLOITATION	**-143 535**	**5 191**
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations				5 000 000
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			940 977	978 610
Reprises sur dépréciations				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie				
Produits des cessions d'immobilisations financières				
		PRODUITS FINANCIERS	**940 977**	**5 978 610**
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées			1 542 865	1 867 936
Différences négatives de change				
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
		CHARGES FINANCIERES	**1 542 865**	**1 867 936**
		RESULTAT FINANCIER	**-601 888**	**4 110 674**
		RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	**-745 422**	**4 115 865**

Rubriques	31/12/2025	31/12/2024
PRODUITS EXCEPTIONNELS	**128 673**	**6 608**
CHARGES EXCEPTIONNELLES		**209 905**
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**128 673**	**-203 297**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices		
TOTAL DES PRODUITS	**1 091 021**	**6 112 789**
TOTAL DES CHARGES	**1 707 770**	**2 200 221**
BENEFICE OU PERTE	**-616 749**	**3 912 568**

Docusign Envelope ID: AC6BE3CA-C9B1-8A17-82EB-0021A3D6C301

Annexes

Docusign Envelope ID: AC6BE3CA-C9B1-8A17-82EB-0021A3D6C301

28 Allée D'ACQUITAINE
92000 NANTERRE

Société par actions simplifiée au capital de 67 350 euros
Siège social : 15 rue Jean Claret 63000 CLERMONT-FERRAND
RCS 499 284 859

Les notes indiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025, qui ont été arrêtés le 12 juin 2026 par le Président.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

PRINCIPES ET CONVENTIONS GENERALES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les règles et méthodes comptables appliquées sont conformes au règlement ANC n°2014-03 du 15 juin 2014 modifié, tel que modifié par le règlement ANC n°2017-01 du 5 mai 2017 et par le règlement ANC n°2022-06 du 4 novembre 2022, homologué le 30 décembre 2023, relatif à la modernisation des états financiers, applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

PERMANENCE DES METHODES

Le règlement ANC n° 2022-06 modifie le Plan comptable général et s'applique à compter du 1er janvier 2025. Notamment, il modifie la définition du résultat exceptionnel, supprime la technique des transferts de charges et modifie les modèles d'états financiers. Les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2025 sont établis et présentés conformément aux dispositions de ce règlement.

Les principales évolutions sont :

- Suppression des transferts de charges ;
- Reclassement des produits et charges liés aux cessions d'actifs et aux subventions d'investissement dans le résultat d'exploitation ;
- Reclassement des produits et charges liés aux cessions d'actifs financiers dans le résultat financier.
- Reclassement des produits et charges liés aux restructuring dans le résultat d'exploitation ;
- Limitation du résultat exceptionnel aux événements majeurs et inhabituels, aux écritures d'origine fiscale et aux corrections d'erreurs.

Ce changement entraîne le classement en résultat courant d'opérations qui avant l'application du nouveau règlement étaient comptabilisées par nature en résultat exceptionnel.
Ce changement n'a aucun impact sur le résultat net ni sur les capitaux propres et les principales incidences de ce règlement ne sont pas significatives pour cette entité.

Les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ne sont pas retraités rétrospectivement des nouvelles règles. En revanche, des reclassements et des regroupements ont été opérés dans la colonne comparative « 31-12-2024 », entre des lignes de bilan ou du compte de résultat, pour respecter le nouveau format des états financiers. Ces reclassements et regroupements n'ont pas d'impact significatif sur la présentation du comparatif 2024.

En dehors de ces adaptations de présentation liées à l'évolution du référentiel comptable, aucun changement notable de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Néant.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Dans le cadre du contexte évolutif du conflit au Moyen Orient, la société n'a pas identifié d'impact significatif sur les comptes de la société.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

La valeur brute des éléments incorporels et corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Les amortissements sont calculés suivant la durée de vie prévue. Les taux les plus couramment pratiqués sont les suivants (L = linéaire ; D = dégressif):

Immobilisations	Amortissements
Frais constitution	20 % L
Recherche et développement	20% L
Install. générales agencts, aménagts	12.50 % L
Logiciels et brevets	33 % L
Matériel et outillages industriel	33 % L
Matériel de bureau	33 % L
Matériel de transport	33 % L
Matériel informatique	33 % L
Mobilier	20 % L

Les autres immobilisations financières, soit 714 euros au 31 décembre 2025, sont représentées par des dépôts de garantie versés aux bailleurs immobiliers de la société au titre des locaux qu'elle occupe.

CREANCES ET DETTES

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

VALEURS BANCAIRES

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

La société comptabilise une provision pour risque et charge lorsqu'il est probable qu'un évènement en cours ou survenu avant la clôture de l’exercice génère une sortie de ressources sans contrepartie à l'égard d'un tiers.

Sur les risques de litiges prud'homaux, la société a décidé de mettre en application une provision basée sur l'évaluation du risque réel faite par les cabinets d'avocats. En cas de licenciement abusif, la société applique le plafonnement des indemnités accordées aux prud'hommes, selon le barème Macron.

CHIFFRE D’AFFAIRES

Le chiffre d’affaires est comptabilisé conformément au principe de rattachement des produits à l’exercice et reflète la réalité économique des prestations fournies.

Dans le cadre des contrats de prestations de services à exécution successive, le livrable correspond à la prestation elle-même, et la délivrance de celle-ci intervient de manière continue sur toute la durée du contrat.
Le groupe applique la méthode de l'avancement pour la reconnaissance du chiffre d'affaires, quel que soit le mode d'engagement contractuel (forfaitaire, agile ou assistance technique).

Le pourcentage d'avancement permet de déterminer si le chiffre d'affaires doit être ajusté :
- à la hausse, par la constatation de factures à établir, ou
- à la baisse, par la constatation de produits constatés d'avance.

Ce pourcentage est déterminé principalement sur la base des coûts de production engagés, essentiellement constitués de frais de personnel, imputés au réel sur les projets.

AUTRES INFORMATIONS

REMUNERATION DES DIRIGEANTS

La rémunération des organes de direction n'est pas communiquée car cela conduirait indirectement à mentionner une rémunération individuelle.

ENGAGEMENTS HORS BILAN

Engagements donnés : Conformément au contrat d'acquisition du 16/08/2023, Openium s'est engagée sur une GAP dans laquelle les cédants s'engagent à indemniser l'acquéreur de tous préjudices intervenants postérieurement à cette acquisition à l'exclusion de certains éléments décrits dans la SPA

Engagements reçus : Néant.

ENGAGEMENTS RETRAITE

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses, l'actualisation des versements prévisibles.
L'engagement a été constaté en tenant compte de l'application de la recommandation ANC n°2013-02 du 7 novembre 2013 modifiée le 5 novembre 2021.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :
-Taux d'actualisation, inflation comprise : 3.96 %
-Taux de croissance des salaires en 2025 est de 2% ainsi que pour les années suivantes
-Taux de charges sociales : 40 % pour les non-cadres et 45% pour les cadres.

Le montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 19.709 euros.

Les engagements correspondants ne sont pas comptabilisés au bilan.

PARTIES LIEES

La société n'a conclu avec les parties liées aucune transaction significative, non conclue à des conditions normales de marché et visée par les règlements ANC n° 2010-02 et 2010-03.

TAUX D'IMPOSITION

Le taux d'imposition appliqué par la société est de 25%.

CENTRALISATION TRESORERIE

La société adhère à une convention de gestion de trésorerie centralisée auprès de la société HOUSE of HR France depuis le 13 novembre 2024 (précédemment auprès de la société THORH II) qui centralise les disponibilités et besoins des sociétés participantes.

Les créances vis à vis de la société centralisatrice sont présentées dans le poste "Autres créances", les dettes sont présentées dans le poste "Autres dettes". La rémunération selon l'avenant prévoit un taux EURIBOR 1 mois sur les positions créditrices et un taux EURIBOR 1mois +0,75 points sur les positions débitrices.

La position de trésorerie comptabilisé en "Autres créances" s'élève à 406 K€ au 31 décembre 2025.

Les intérêts rémunérant ces positions de flux nivellement s'élèvent à 8.149,81 € en 2025.

Par avenant en date du 6 janvier 2026, les parties à la convention de trésorerie du 12 juillet 2021 ont procédé à la résiliation pleine et entière de celle-ci, avec effet rétroactif au 1er janvier 2026. À compter de cette date, les positions de trésorerie entre les entités du groupe sont régies exclusivement par la convention de cash pool conclue avec la Société Générale.

INTEGRATION FISCALE (IS)

La société est intégrée fiscalement par la société HOUSE OF HR France 28 allée d'Aquitaine, 92000 NANTERRE (918 333 717 R.C.S Nanterre), en application du régime d'intégration fiscale des filiales contrôlées à plus de 95% prévu aux articles 223A et suivants du code Général des Impôts.

Au titre de chacun des exercices sociaux au cours desquels les résultats des Filiales sont pris en compte pour le calcul du résultat d'ensemble du Groupe Intégré, els Filiales versent à la société Mère, à titre de contribution au paiement de IS dû à raison des résultats réalisés par le Groupe Intégré, un montant d'impôt correspondant à l'IS et aux contributions que les Filiales auraient dû verser au Trésor Public si elles n'avaient pas été membres dudit Groupe Intégré.

Pour chacun des exercices d'appartenance des Filiales au Groupe Intégré, ces charges d'IS et de contributions sont donc déterminées à partir du tableau 2058-A bis inséré dans la déclaration fiscale des Filiales, c'est-à-dire, en particulier, après imputation, dans les conditions de droit commun, des déficits et intérêts réputés différés générés par les Filiales, antérieurement comme postérieurement à leur entrée dans le Groupe intégré.

Au 31 décembre 2025, la société présente une créance de 5.989 € en solde d'impôt des sociétés net des crédits d'impôts dont 5.989 € auprès de la tête d'intégration fiscale, la société HOUSE OF HR France.

COMMISSAIRES AUX COMPTES

En application de l'article 833-14 du PCG, ces informations ne sont pas fournies car la société est incluse dans un périmètre de consolidation.

CONSOLIDATION

Informations sur l'entité qui établit les états financiers consolidés		
Entité établissant les états financiers consolidés de l'ensemble le plus grand d'entités dont l'entité fait partie en tant qu'entité filiale	Nom	House of HR Holding B. V.
	Siège	Flight Forum 40 - 5657BD EINDHOVEN - PAYS-BAS
	N° d'identification si entité française	
	Lieu où des copies des états financiers consolidés peuvent être obtenues	Flight Forum 40 - 5657BD EINDHOVEN - PAYS-BAS

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT	2 100		
AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Terrains			
Dont composants			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Const. Install. générales, agenc., aménag.			
Install. techniques, matériel et outillage ind.			
Installations générales, agenc., aménag.			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier			
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	27 862 614		
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	**27 862 614**		
TOTAL GENERAL	**27 864 715**		

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT			2 100	
AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions, installations générales, agenc.				
Installations techn.,matériel et outillages ind.				
Installations générales, agencements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier				
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations			27 862 614	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES			**27 862 614**	
TOTAL GENERAL			**27 864 715**	

ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	31 423	31 423	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	168	168	
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	100	100	
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices	667 299	667 299	
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	312 756	312 756	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés			
Etat, autres collectivités : créances diverses	1	1	
Groupe et associés	18 471 838	18 471 838	
Débiteurs divers			
Charges constatées d'avance			
TOTAL GENERAL	**19 483 585**	**19 483 585**	
Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine				
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers	20 692 518	296 205	20 396 313	
Fournisseurs et comptes rattachés	23 256	23 256		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	4 498	4 498		
Etat : impôt sur les bénéfices				
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	5 235	5 235		
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	14 250	14 250		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	667 299	667 299		
Autres dettes	515 713	515 713		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	**21 922 770**	**1 526 457**	**20 396 313**	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	1 537 399			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	1 796 014			
Emprunts, dettes contractés auprès d'associés				

Docusign Envelope ID: AC6BE3CA-C9B1-8A17-82EB-0021A3D6C301

28 Allée D'ACQUITAINE
92000 NANTERRE

Compte	Libellé	31/12/2025	31/12/2024	Ecart
CHARGES A PAYER				
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES				
16880000	Intérêts courus sur autres emp	296 205,43		296 205,43
16886000	Interets courus		554 820,49	-554 820,49
TOTAL EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES		**296 205,43**	**554 820,49**	**-258 615,06**
DETTES FOURNISSEURS CPTES RATTACH				
40800000	FACTURES NON PARVENUES	6 600,00	14 760,00	-8 160,00
40810000	FNP GROUPE	796,15	-124 800,00	125 596,15
TOTAL DETTES FOURNISSEURS CPTES RATTACH		**7 396,15**	**-110 040,00**	**117 436,15**
AUTRES DETTES				
41980000	CLIENTS-AAE GROUPE	4 637,00		4 637,00
TOTAL AUTRES DETTES		**4 637,00**		**4 637,00**
DETTES FISCALES ET SOCIALES				
43862000	Autres - Taxe Apprentissage	7,34		7,34
43863000	Autres - Form. Professionelle	-59,76		-59,76
43864000	PROV. T.A - FPC - EFF CONST		35,09	-35,09
43864800	PROV.SYNTEC		11,43	-11,43
44813000	Etat - Charges à payer CVAE	14 250,00		14 250,00
44816000	Etat - Charges à payer ADESATT	0,43		0,43
44860000	AUTRES CHARGES A PAYER		-2 702,00	2 702,00
TOTAL DETTES FISCALES ET SOCIALES		**14 198,01**	**-2 655,48**	**16 853,49**
TOTAL CHARGES A PAYER		**322 436,59**	**442 125,01**	**-119 688,42**

Docusign Envelope ID: AC6BE3CA-C9B1-8A17-82EB-0021A3D6C301

28 Allée D'ACQUITAINE
92000 NANTERRE

Compte	Libellé	31/12/2025	31/12/2024	Ecart
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE				
48600000	CCA		323,58	-323,58
TOTAL CHARGES CONSTATEES D'AVANCE			**323,58**	**-323,58**

Docusign Envelope ID: AC6BE3CA-C9B1-8A17-82EB-0021A3D6C301

28 Allée D'ACQUITAINE
92000 NANTERRE

Compte	Libellé	31/12/2025	31/12/2024	Ecart
PRODUITS A RECEVOIR				
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES				
41810000	FAE IC 20%		-150 000,00	150 000,00
TOTAL CLIENTS ET COMPTES RATTACHES			**-150 000,00**	**150 000,00**
AUTRES CREANCES				
43870000	IJSS		-243,85	243,85
TOTAL AUTRES CREANCES			**-243,85**	**243,85**
TOTAL PRODUITS A RECEVOIR			**-150 243,85**	**150 243,85**

Situation à l'ouverture de l'exercice	Solde
Capitaux propres avant distributions sur résultats antérieurs	25 994 535
Distributions sur résultats antérieurs	
Capitaux propres après distributions sur résultats antérieurs	25 994 535

Variations en cours d'exercice	En moins	En plus
Variations du capital		
Variations des primes liées au capital		
Variations des réserves		777 982
Variations des subventions d'investissement		
Variations des provisions réglementées		
Autres variations	3 912 567	3 134 585
Résultat de l'exercice	616 749	
SOLDE	**616 749**	

Situation à la clôture de l'exercice	Solde
Capitaux propres avant répartition	25 377 786

Catégories de titres	Nombre de titres			Valeur nominale
	à la clôture de l'exercice	créés pendant l'exercice	remboursés pendant l'exercice	
Actions ordinaires	2 373 148			1
Actions amorties				
Actions à dividende prioritaire sans droit de vote				
Actions préférentielles	12 929 770			1
Parts sociales				
Certificats d'investissements				

Docusign Envelope ID: AC6BE3CA-C9B1-8A17-82EB-0021A3D6C301

Dénomination Siège Social	Capital Capitaux Propres	Q.P. Détenue Divid.encaiss.	Val. brute Titres Val. nette Titres	Prêts, avances Cautions	Chiffre d'affaires Résultat	Observations
FILIALES (plus de 50%)						
ABMI GROUPE	1 532 862 17 410 229	100	26 875 590 26 875 590		68 257 057 (2 601 737)	
		0,00				
		0,00				
		0,00				
		0,00				
		0,00				
		0,00				
TOTAL DES FILIALES						
PARTICIPATIONS (10 à 50%)						
		0,00				
		0,00				
		0,00				
		0,00				
		0,00				
		0,00				
		0,00				
TOTAL DES PARTICIPATIONS						
TOTAL DES FILIALES ET PARTICIPATIONS						
		0,00				
		0,00				
		0,00				
		0,00				
		0,00				
		0,00				

Financière ABMI

Société par Actions Simplifiée au capital de 15.302.918€
Siège Social : 28 allée d'Aquitaine - Citylife - 92000 Nanterre

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

A l'associé unique de la société Financière ABMI

1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Financière ABMI relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. Fondement de l'opinion

2.1 Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie 'Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels' du présent rapport.

2.2 Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

2.3 Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application du règlement ANC n°2022-06 exposées dans l'annexe des comptes annuels.

3. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.821-53 et R.821-180 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur la reconnaissance du chiffre d'affaires, le correct rattachement des charges aux produits et l'apurement sur l'exercice suivant des créances clients.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels, adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

5. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

6. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserves ou un refus de certifier.
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 29 juin 2026

Le Commissaire aux Comptes

Next! Financial Advisors
HEK Partners
Représenté par Hervé Krissi

FINANCIERE ABMI

28 Allée D'ACQUITAINE

92000 NANTERRE

Comptes au 31/12/2025

- SOMMAIRE -

Comptes annuels

Bilan - Actif — 3
Bilan - Passif — 4
Compte de résultat — 5

Annexes

Règles et méthodes Comptables — 8
Immobilisations — 12
Créances et dettes — 13
Charges à payer — 14
Charges et produits constatés d'avance — 15
Produits à recevoir — 16
Variation des capitaux propres — 17
Composition du capital social — 18
Filiales et participations — 19

Comptes annuels

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2025	31/12/2024
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement	2 100		2 100	2 100
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immo. incorporelles en cours, av. et acptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel, outillage				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corp. en cours, av. et acptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations	27 862 614		27 862 614	27 862 614
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	**27 864 715**		**27 864 715**	**27 864 715**
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	31 423		31 423	
Autres créances	19 452 162	47 744	19 404 418	23 550 455
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
(dont actions propres :)				
Disponibilités				36 651
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance				324
ACTIF CIRCULANT	**19 483 585**	**47 744**	**19 435 841**	**23 587 430**
Frais d'émission d'emprunts				
Primes de remboursement des emprunts				
Ecarts de conversion actif & différences d'éval.				
TOTAL GENERAL	**47 348 299**	**47 744**	**47 300 555**	**51 452 144**

Rubriques			31/12/2025	31/12/2024
Capital social ou individuel	(dont versé :	15 302 918)	15 302 918	15 302 918
Primes d'émission, de fusion, d'apport			624 983	624 983
Ecarts de réévaluation	(dont écart d'équivalence :	)		
Réserve légale			777 983	
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours		)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes		)	8 301 627	8 301 627
Report à nouveau				-3 134 585
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			-616 749	3 912 568
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées			987 024	987 024
CAPITAUX PROPRES			**25 377 785**	**25 994 535**
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
AUTRES FONDS PROPRES				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
PROVISIONS				
DETTES FINANCIERES				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs		)	20 692 518	20 951 133
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
DETTES D'EXPLOITATION				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			23 256	27 651
Dettes fiscales et sociales			23 983	137 897
DETTES DIVERSES				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Instrument financier à terme				
Autres dettes			1 183 012	4 340 928
COMPTES DE REGULARISATION				
Produits constatés d'avance				
DETTES			**21 922 770**	**25 457 610**
Ecarts de conversion passif et différence d'évaluation				
TOTAL GENERAL			**47 300 555**	**51 452 144**

Rubriques	France	Exportation	31/12/2025	31/12/2024
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	21 371		21 371	127 564
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	**21 371**		**21 371**	**127 564**
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur sur amortissements et provisions				
Produits de cessions d'immobilisation incoporelles et corporelles				
Autres produits				7
		PRODUITS D'EXPLOITATION	**21 371**	**127 571**
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			17 376	56 365
Impôts, taxes et versements assimilés			7 765	10 165
Salaires et traitements			8 147	66 049
Cotisations sociales			2 942	-10 205
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements				
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations et dépréciations				
Dotations aux provisions				
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées				
Autres charges			128 675	6
		CHARGES D'EXPLOITATION	**164 906**	**122 380**
		RESULTAT D'EXPLOITATION	**-143 535**	**5 191**
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations				5 000 000
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			940 977	978 610
Reprises sur dépréciations				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie				
Produits des cessions d'immobilisations financières				
		PRODUITS FINANCIERS	**940 977**	**5 978 610**
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées			1 542 865	1 867 936
Différences négatives de change				
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
		CHARGES FINANCIERES	**1 542 865**	**1 867 936**
		RESULTAT FINANCIER	**-601 888**	**4 110 674**
		RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	**-745 422**	**4 115 865**

Rubriques	31/12/2025	31/12/2024
PRODUITS EXCEPTIONNELS	**128 673**	**6 608**
CHARGES EXCEPTIONNELLES		**209 905**
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**128 673**	**-203 297**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices		
TOTAL DES PRODUITS	**1 091 021**	**6 112 789**
TOTAL DES CHARGES	**1 707 770**	**2 200 221**
BENEFICE OU PERTE	**-616 749**	**3 912 568**

Annexes

Société par actions simplifiée au capital de 67 350 euros
Siège social : 15 rue Jean Claret 63000 CLERMONT-FERRAND
RCS 499 284 859

Les notes indiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025, qui ont été arrêtés le 12 juin 2026 par le Président.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

PRINCIPES ET CONVENTIONS GENERALES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les règles et méthodes comptables appliquées sont conformes au règlement ANC n°2014-03 du 15 juin 2014 modifié, tel que modifié par le règlement ANC n°2017-01 du 5 mai 2017 et par le règlement ANC n°2022-06 du 4 novembre 2022, homologué le 30 décembre 2023, relatif à la modernisation des états financiers, applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

PERMANENCE DES METHODES

Le règlement ANC n° 2022-06 modifie le Plan comptable général et s'applique à compter du 1er janvier 2025. Notamment, il modifie la définition du résultat exceptionnel, supprime la technique des transferts de charges et modifie les modèles d'états financiers. Les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2025 sont établis et présentés conformément aux dispositions de ce règlement.

Les principales évolutions sont :

- Suppression des transferts de charges ;
- Reclassement des produits et charges liés aux cessions d'actifs et aux subventions d'investissement dans le résultat d'exploitation ;
- Reclassement des produits et charges liés aux cessions d'actifs financiers dans le résultat financier.
- Reclassement des produits et charges liés aux restructuring dans le résultat d'exploitation ;
- Limitation du résultat exceptionnel aux événements majeurs et inhabituels, aux écritures d'origine fiscale et aux corrections d'erreurs.

Ce changement entraîne le classement en résultat courant d'opérations qui avant l'application du nouveau règlement étaient comptabilisées par nature en résultat exceptionnel.
Ce changement n'a aucun impact sur le résultat net ni sur les capitaux propres et les principales incidences de ce règlement ne sont pas significatives pour cette entité.

Les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ne sont pas retraités rétrospectivement des nouvelles règles. En revanche, des reclassements et des regroupements ont été opérés dans la colonne comparative « 31-12-2024 », entre des lignes de bilan ou du compte de résultat, pour respecter le nouveau format des états financiers. Ces reclassements et regroupements n'ont pas d'impact significatif sur la présentation du comparatif 2024.

En dehors de ces adaptations de présentation liées à l'évolution du référentiel comptable, aucun changement notable de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Néant.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Dans le cadre du contexte évolutif du conflit au Moyen Orient, la société n'a pas identifié d'impact significatif sur les comptes de la société.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

La valeur brute des éléments incorporels et corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Les amortissements sont calculés suivant la durée de vie prévue. Les taux les plus couramment pratiqués sont les suivants (L = linéaire ; D = dégressif):

Immobilisations	Amortissements
Frais constitution	20 % L
Recherche et développement	20% L
Install. générales agencts, aménagts	12.50 % L
Logiciels et brevets	33 % L
Matériel et outillages industriel	33 % L
Matériel de bureau	33 % L
Matériel de transport	33 % L
Matériel informatique	33 % L
Mobilier	20 % L

Les autres immobilisations financières, soit 714 euros au 31 décembre 2025, sont représentées par des dépôts de garantie versés aux bailleurs immobiliers de la société au titre des locaux qu'elle occupe.

CREANCES ET DETTES

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

VALEURS BANCAIRES

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

La société comptabilise une provision pour risque et charge lorsqu'il est probable qu'un évènement en cours ou survenu avant la clôture de l'exercice génère une sortie de ressources sans contrepartie à l'égard d'un tiers.

Sur les risques de litiges prud'homaux, la société a décidé de mettre en application une provision basée sur l'évaluation du risque réel faite par les cabinets d'avocats. En cas de licenciement abusif, la société applique le plafonnement des indemnités accordées aux prud'hommes, selon le barème Macron.

CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires est comptabilisé conformément au principe de rattachement des produits à l'exercice et reflète la réalité économique des prestations fournies.

Dans le cadre des contrats de prestations de services à exécution successive, le livrable correspond à la prestation elle-même, et la délivrance de celle-ci intervient de manière continue sur toute la durée du contrat.
Le groupe applique la méthode de l'avancement pour la reconnaissance du chiffre d'affaires, quel que soit le mode d'engagement contractuel (forfaitaire, agile ou assistance technique).

Le pourcentage d'avancement permet de déterminer si le chiffre d'affaires doit être ajusté :
- à la hausse, par la constatation de factures à établir, ou
- à la baisse, par la constatation de produits constatés d'avance.

Ce pourcentage est déterminé principalement sur la base des coûts de production engagés, essentiellement constitués de frais de personnel, imputés au réel sur les projets.

AUTRES INFORMATIONS

REMUNERATION DES DIRIGEANTS

La rémunération des organes de direction n'est pas communiquée car cela conduirait indirectement à mentionner une rémunération individuelle.

ENGAGEMENTS HORS BILAN

Engagements donnés : Conformément au contrat d'acquisition du 16/08/2023, Openium s'est engagée sur une GAP dans laquelle les cédants s'engagent à indemniser l'acquéreur de tous préjudices intervenants postérieurement à cette acquisition à l'exclusion de certains éléments décrits dans la SPA

Engagements reçus : Néant.

ENGAGEMENTS RETRAITE

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses, l'actualisation des versements prévisibles.
L'engagement a été constaté en tenant compte de l'application de la recommandation ANC n°2013-02 du 7 novembre 2013 modifiée le 5 novembre 2021.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :
-Taux d'actualisation, inflation comprise : 3.96 %
-Taux de croissance des salaires en 2025 est de 2% ainsi que pour les années suivantes
-Taux de charges sociales : 40 % pour les non-cadres et 45% pour les cadres.

Le montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 19.709 euros.

Les engagements correspondants ne sont pas comptabilisés au bilan.

PARTIES LIEES

La société n'a conclu avec les parties liées aucune transaction significative, non conclue à des conditions normales de marché et visée par les règlements ANC n° 2010-02 et 2010-03.

TAUX D'IMPOSITION

Le taux d'imposition appliqué par la société est de 25%.

CENTRALISATION TRESORERIE

La société adhère à une convention de gestion de trésorerie centralisée auprès de la société HOUSE of HR France depuis le 13 novembre 2024 (précédemment auprès de la société THORH II) qui centralise les disponibilités et besoins des sociétés participantes.

Les créances vis à vis de la société centralisatrice sont présentées dans le poste "Autres créances", les dettes sont présentées dans le poste "Autres dettes". La rémunération selon l'avenant prévoit un taux EURIBOR 1 mois sur les positions créditrices et un taux EURIBOR 1mois +0,75 points sur les positions débitrices.

La position de trésorerie comptabilisé en "Autres créances" s'élève à 406 K€ au 31 décembre 2025.

Les intérêts rémunérant ces positions de flux nivellement s'élèvent à 8.149,81 € en 2025.

Par avenant en date du 6 janvier 2026, les parties à la convention de trésorerie du 12 juillet 2021 ont procédé à la résiliation pleine et entière de celle-ci, avec effet rétroactif au 1er janvier 2026. À compter de cette date, les positions de trésorerie entre les entités du groupe sont régies exclusivement par la convention de cash pool conclue avec la Société Générale.

INTEGRATION FISCALE (IS)

La société est intégrée fiscalement par la société HOUSE OF HR France 28 allée d'Aquitaine, 92000 NANTERRE (918 333 717 R.C.S Nanterre), en application du régime d'intégration fiscale des filiales contrôlées à plus de 95% prévu aux articles 223A et suivants du code Général des Impôts.

Au titre de chacun des exercices sociaux au cours desquels les résultats des Filiales sont pris en compte pour le calcul du résultat d'ensemble du Groupe Intégré, els Filiales versent à la société Mère, à titre de contribution au paiement de IS dû à raison des résultats réalisés par le Groupe Intégré, un montant d'impôt correspondant à l'IS et aux contributions que les Filiales auraient dû verser au Trésor Public si elles n'avaient pas été membres dudit Groupe Intégré.

Pour chacun des exercices d'appartenance des Filiales au Groupe Intégré, ces charges d'IS et de contributions sont donc déterminées à partir du tableau 2058-A bis inséré dans la déclaration fiscale des Filiales, c'est-à-dire, en particulier, après imputation, dans les conditions de droit commun, des déficits et intérêts réputés différés générés par les Filiales, antérieurement comme postérieurement à leur entrée dans le Groupe intégré.

Au 31 décembre 2025, la société présente une créance de 5.989 € en solde d'impôt des sociétés net des crédits d'impôts dont 5.989 € auprès de la tête d'intégration fiscale, la société HOUSE OF HR France.

COMMISSAIRES AUX COMPTES

En application de l'article 833-14 du PCG, ces informations ne sont pas fournies car la société est incluse dans un périmètre de consolidation.

CONSOLIDATION

Informations sur l'entité qui établit les états financiers consolidés		
Entité établissant les états financiers consolidés de l'ensemble le plus grand d'entités dont l'entité fait partie en tant qu'entité filiale	Nom	House of HR Holding B. V.
	Siège	Flight Forum 40 - 5657BD EINDHOVEN - PAYS-BAS
	N° d'identification si entité française	
	Lieu où des copies des états financiers consolidés peuvent être obtenues	Flight Forum 40 - 5657BD EINDHOVEN - PAYS-BAS

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT	2 100		
AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Terrains			
Dont composants			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Const. Install. générales, agenc., aménag.			
Install. techniques, matériel et outillage ind.			
Installations générales, agenc., aménag.			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier			
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	27 862 614		
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	**27 862 614**		
TOTAL GENERAL	**27 864 715**		

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT			2 100	
AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions, installations générales, agenc.				
Installations techn.,matériel et outillages ind.				
Installations générales, agencements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier				
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations			27 862 614	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES			**27 862 614**	
TOTAL GENERAL			**27 864 715**	

ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	31 423	31 423	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	168	168	
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	100	100	
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices	667 299	667 299	
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	312 756	312 756	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés			
Etat, autres collectivités : créances diverses	1	1	
Groupe et associés	18 471 838	18 471 838	
Débiteurs divers			
Charges constatées d'avance			
TOTAL GENERAL	**19 483 585**	**19 483 585**	
Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine				
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers	20 692 518	296 205	20 396 313	
Fournisseurs et comptes rattachés	23 256	23 256		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	4 498	4 498		
Etat : impôt sur les bénéfices				
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	5 235	5 235		
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	14 250	14 250		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	667 299	667 299		
Autres dettes	515 713	515 713		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	**21 922 770**	**1 526 457**	**20 396 313**	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	1 537 399			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	1 796 014			
Emprunts, dettes contractés auprès d'associés				

Compte	Libellé	31/12/2025	31/12/2024	Ecart
CHARGES A PAYER				
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES				
16880000	Intérêts courus sur autres emp	296 205,43		296 205,43
16886000	Interets courus		554 820,49	-554 820,49
TOTAL EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES		**296 205,43**	**554 820,49**	**-258 615,06**
DETTES FOURNISSEURS CPTES RATTACH				
40800000	FACTURES NON PARVENUES	6 600,00	14 760,00	-8 160,00
40810000	FNP GROUPE	796,15	-124 800,00	125 596,15
TOTAL DETTES FOURNISSEURS CPTES RATTACH		**7 396,15**	**-110 040,00**	**117 436,15**
AUTRES DETTES				
41980000	CLIENTS-AAE GROUPE	4 637,00		4 637,00
TOTAL AUTRES DETTES		**4 637,00**		**4 637,00**
DETTES FISCALES ET SOCIALES				
43862000	Autres - Taxe Apprentissage	7,34		7,34
43863000	Autres - Form. Professionelle	-59,76		-59,76
43864000	PROV. T.A - FPC - EFF CONST		35,09	-35,09
43864800	PROV.SYNTEC		11,43	-11,43
44813000	Etat - Charges à payer CVAE	14 250,00		14 250,00
44816000	Etat - Charges à payer ADESATT	0,43		0,43
44860000	AUTRES CHARGES A PAYER		-2 702,00	2 702,00
TOTAL DETTES FISCALES ET SOCIALES		**14 198,01**	**-2 655,48**	**16 853,49**
TOTAL CHARGES A PAYER		**322 436,59**	**442 125,01**	**-119 688,42**

Compte	Libellé	31/12/2025	31/12/2024	Ecart
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE				
48600000	CCA		323,58	-323,58
TOTAL CHARGES CONSTATEES D'AVANCE			**323,58**	**-323,58**

Compte	Libellé	31/12/2025	31/12/2024	Ecart
PRODUITS A RECEVOIR				
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES				
41810000	FAE IC 20%		-150 000,00	150 000,00
TOTAL CLIENTS ET COMPTES RATTACHES			**-150 000,00**	**150 000,00**
AUTRES CREANCES				
43870000	IJSS		-243,85	243,85
TOTAL AUTRES CREANCES			**-243,85**	**243,85**
TOTAL PRODUITS A RECEVOIR			**-150 243,85**	**150 243,85**

Situation à l'ouverture de l'exercice	Solde
Capitaux propres avant distributions sur résultats antérieurs	25 994 535
Distributions sur résultats antérieurs	
Capitaux propres après distributions sur résultats antérieurs	25 994 535

Variations en cours d'exercice	En moins	En plus
Variations du capital		
Variations des primes liées au capital		
Variations des réserves		777 982
Variations des subventions d'investissement		
Variations des provisions réglementées		
Autres variations	3 912 567	3 134 585
Résultat de l'exercice	616 749	
SOLDE	**616 749**	

Situation à la clôture de l'exercice	Solde
Capitaux propres avant répartition	25 377 786

Catégories de titres	Nombre de titres			Valeur nominale
	à la clôture de l'exercice	créés pendant l'exercice	remboursés pendant l'exercice	
Actions ordinaires	2 373 148			1
Actions amorties				
Actions à dividende prioritaire sans droit de vote				
Actions préférentielles	12 929 770			1
Parts sociales				
Certificats d'investissements				

Dénomination Siège Social	Capital Capitaux Propres	Q.P. Détenue Divid.encaiss.	Val. brute Titres Val. nette Titres	Prêts, avances Cautions	Chiffre d'affaires Résultat	Observations
FILIALES (plus de 50%)						
ABMI GROUPE	1 532 862 17 410 229	100	26 875 590 26 875 590		68 257 057 (2 601 737)	
		0,00				
		0,00				
		0,00				
		0,00				
		0,00				
		0,00				
TOTAL DES FILIALES						
PARTICIPATIONS (10 à 50%)						
		0,00				
		0,00				
		0,00				
		0,00				
		0,00				
		0,00				
		0,00				
TOTAL DES PARTICIPATIONS						
TOTAL DES FILIALES ET PARTICIPATIONS						
		0,00				
		0,00				
		0,00				
		0,00				
		0,00				
		0,00				